

# ETRE DELEGUE AU COLLEGE

## C'est quoi être délégué ?

- ✓ Un délégué compétent représente les autres élèves, c'est un **porte-parole** auprès des adultes et auprès des élèves.
- ✓ Il est également un **relais** auprès des adultes
- ✓ Il aide et conseille les élèves, c'est un **médiateur**
- ✓ Il favorise le dialogue avec l'ensemble des élèves de la classe ou du collège, c'est un **animateur**
- ✓ Il est un **informateur**, qui **collecte et diffuse l'information**
- ✓ Il connaît et respecte les règles pour rester un **relais fiable** auprès des adultes

## Au collège, il existe plusieurs catégories de délégués

# Tu es intéressé ?

Renseigne-toi auprès de ton professeur principal ou de la CPE

Pense à préparer ta profession de foi !!!

## DELEGUE DE CLASSE

**Chaque classe** élit 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants

Les délégués de classe assistent au conseil de classe à la fin de chaque trimestre et aux assemblées générales de délégués.

Ils sont les représentants de leur classe, le porte-parole de leur camarade de classe.

## DELEGUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

**Les délégués de classe élisent parmi eux** 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants

**Les délégués au CA assistent à différentes commissions :**

- Le Conseil d'Administration qui décide de la politique éducative et vote le budget du collège
  - La Commission Permanente qui prépare le conseil d'administration
- Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) qui décide des mesures de prévention mises en place dans le collège sur le thème de la santé et de la citoyenneté
- Le Conseil de Discipline qui prend des décisions de sanctions éducatives vis-à-vis de certains élèves
  - La Commission des Menus qui travaille sur les menus de la cantine
- La Commission Hygiène et Sécurité qui contribue à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité dans l'établissement

## DELEGUE AU CONSEIL DE LA VIE COLLEGIENNE (CVC)

**Les délégués de classe élisent parmi tous les élèves volontaires du collège :**

- 2 délégués 6eme
- 2 délégués 5eme
- 2 délégués 4eme
- 2 délégués 3eme

Les délégués au CVC impulsent des actions pour améliorer le cadre de vie des élèves au collège. Ils sont force de proposition et réalisateurs de projets concrets qui bénéficient à tous les élèves.

## DELEGUE ECO-AMBASSADEURS

**Chaque classe** élit un éco-délégué

Les éco-délégués ont pour mission de mener des projets contribuant à améliorer la biodiversité, diminuer l'impact énergétique de l'établissement, promouvoir les gestes éco-responsables de l'ensemble de la communauté éducative ou encore lutter contre le gaspillage.

En bref, les éco-délégués sont de véritables « ambassadeurs de l'environnement et du développement durable auprès de leurs camarades de classe »

## DELEGUE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES JEUNES

**Les délégués de classe élisent parmi les élèves volontaires de 5eme et 4eme :**

2 délégués au conseil départemental des jeunes

La parité doit être respectée.

Les élus de CDJ se réunissent 5 mercredis dans l'année au Conseil Départemental à Bordeaux. Ils sont répartis dans 8 commissions de travail et préparent des projets à destination de l'ensemble des collèges et des jeunes du département.

Les 8 commissions sont les suivantes : Solidarités et lutte contre les discriminations ; Citoyenneté européenne et relations internationales ; Sports et Santé ; Médias et usages numériques ; Environnement et développement durable ; Culture et Jeunesse ; Égalité filles – garçons ; Vie au collège.

**REUNION OBLIGATOIRE DES DELEGUES DE CLASSE**

**MARDI 8 OCTOBRE**

**15H45 – 16H40**

**SALLE DE CONFERENCE**